

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 50 (1970)
Heft: 4: Les Suisses en France

Artikel: Abraham-Louis Breguet 1747-1823
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abraham-Louis Breguet⁽¹⁾

1747-1823

Abraham-Louis Breguet naquit à Neuchâtel le 10 janvier 1747.

En 1762, le beau-père de notre futur grand mécanicien l'amène en France et le place chez un horloger à Versailles où il fit son apprentissage.

Resté orphelin et chargé d'une jeune sœur, avec l'aide et la protection de M. l'abbé Marie qui s'intéressait vivement à lui, il acheva ses études d'horloger. Il s'établit à Paris, quai des Morfondus, 51 (aujourd'hui quai de l'Horloge, 39). Il avait, en effet, loué le quatrième étage de cette maison, alors à la duchesse de Polignac.

Ces immeubles très anciens, puisqu'ils remontent au règne de Henri IV, existent encore aujourd'hui et sont parmi les moins dénaturés de ce quartier. On sait qu'au début du XVII^e siècle tout ce quai jusqu'au palais de Justice était construit d'une manière uniforme et à deux étages, dans le joli style à bossages et refends de la place Royale, elle, très bien conservée. Au quai, il n'en fut pas de même; les XVIII^e et XIX^e siècles n'ont pas respecté l'ordonnance d'une servitude de décor et de hauteur qui a dû exister et les très hauts pignons ont remplacé ceux de l'époque primitive dont d'anciennes gravures rares, telles celles de Merian et de Perelle, nous ont fixé le charmant aspect.

(1) Extrait de P. Marmottan. « Abraham-Louis Breguet. Une grande marque d'horlogerie française sous Napoléon ». Paris, 1923.

Breguet créa beaucoup de chefs-d'œuvre à son époque et ses élèves invoquèrent toujours comme un titre d'honneur d'avoir recueilli son enseignement. Il est vrai qu'au point de vue technique, le génial horloger fit de véritables découvertes.

Mais avant de les énoncer, rappelons d'abord les états de services de cette maison.

Lorsque François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, eut institué le premier Vendémiaire an VII (22 septembre 1798) la première exposition des produits de l'Industrie, la maison Breguet se mit naturellement sur les rangs.

Elle obtint la médaille d'or en 1798, en 1801, et participa encore à la même exposition en l'an XI (1802) dans la cour du Louvre.

En cette qualité de lauréat, Breguet est invité par Bonaparte avec tous les industriels primés, au dîner donné aux Tuileries, le 15 Vendémiaire an XI (7 octobre 1802), en leur honneur.

Sa maison reçut encore la première récompense, en l'espèce toujours, la médaille d'or, en 1806, après la mémorable exposition tenue sur l'Esplanade des Invalides.

Voici comment s'exprimait à son égard le rapporteur du jury de cette exposition.

« M. Breguet, place Dauphine, à Paris, obtint une médaille d'or à l'exposition de l'an X. Cet artiste célèbre présente aujourd'hui :

1° Un mécanisme appelé parachute, qui met le balancier à l'abri des accidents des plus fortes chutes.

2° Plusieurs garde-temps, qui, au moyen d'un mécanisme appelé « tourbillon », conservent la même justesse, quelle que soit la position verticale ou inclinée de la montre.

3° Des garde-temps sans le mécanisme à tourbillon dont le balancier porte sa compensation; ils sont à échappement libre et à spiral isochrone; ces instruments sont exécutés avec beaucoup de soin et leur prix est modique.

4° Un échappement appelé « naturel » qui a l'avantage de n'avoir pas besoin d'huile et dans le mécanisme duquel il n'entre pas de ressort.

5° Un échappement appelé par M. Breguet « échappement double » dont les propriétés sont de ne pas exiger d'huile, de n'avoir pas de frottement et de réparer à chaque vibration la perte faite par le pendule. Le jury n'ayant pas vu cet échappement appliqué à une machine en mouvement, n'exprimera pas une opinion sur ses effets, mais il peut annoncer que son exécution est le comble de l'adresse et de la perfection.

Il est à remarquer, en outre, que M. Breguet est le premier, qui, en France, ait traité la belle horlogerie en manufacture.

Tous ces faits prouvent combien M. Breguet est digne de sa haute réputation et de la distinction à lui accordée en l'an IX.

4° Plusieurs montres de poche d'une parfaite exécution.

5° Une pendule et une montre sympathiques (on lui donne ce nom parce que la pendule met la montre à l'heure pourvu que la différence ne soit pas grande).

6° Enfin, un thermomètre métallique d'une très grande simplicité *et sensibilité*.

Nous décrivons plus tard quelques-unes des plus importantes inventions de M. Breguet qui s'est mis hors concours en qualité de membre du jury central. »

Dans le *Rapport historique sur les progrès des Sciences mathématiques depuis 1789 et sur leur état actuel*, présenté à Sa Majesté l'Empereur et Roi, en son Conseil d'État, le

6 février 1808, par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, conformément à l'arrêté du gouvernement du 13 Ventôse an X (1), rédigé par Delambre, le distingué secrétaire perpétuel de la classe des sciences mathématiques, rapport imprimé par ordre de Sa Majesté, il est dit ceci dans la partie consacrée à la Mécanique ou plutôt à l'Horlogerie (2), après un court exposé de cette section depuis 1760.

« M. Breguet, qui, le premier en France, a traité la belle horlogerie en manufacture, a particulièrement perfectionné les montres pour les usages civils. Les différents mécanismes qu'il a inventés et que les horlogers s'empressent d'adopter, tels que son échappement à force constante, son échappement naturel, son régulateur à tourbillon, son mécanisme nommé parachute, objets qui ont tous été présentés aux diverses expositions des produits de l'industrie et y ont été jugés de la manière la plus favorable, ont puissamment contribué à donner aux montres :

« 1° La solidité; 2° la régularité; 3° la conservation des pièces délicates que les secousses ou les chutes pourraient altérer. La simplicité de construction a donné aussi à M. Breguet les moyens de diminuer le prix de ses ouvrages, dont les formes agréables ont augmenté le débit.

L'échappement et le régulateur cités ci-dessus pourront être utiles pour assurer la régularité des montres marines; c'est au temps et à l'expérience qu'il appartient de confirmer les espérances que donnent déjà ces inventions ingénieuses. »

(1) Un volume in-4°, Paris. De l'Imprimerie impériale, 1810, V. p. 237.

(2) *Ibidem*.